



CONSEIL MUNICIPAL du 13 août 2013

Procès verbal

Monsieur le maire ouvre la séance et passe aux questions inscrites à l'ordre du jour :

- **Tarifs Eau Assainissement :**

Les tarifs d'eau et d'assainissement sont fixés comme suit pour la période de l'été 2013 à l'été 2014 :

Eau :

Prime fixe : **78 €** (au lieu de 73 €)
Consommation : **0,94 €/m³** (au lieu de 0,90 €/m³) ;

Assainissement :

Prime fixe : **24,09 € HT** (au lieu de 22,43 € HT)
Soit : **26,50 € TTC** (au lieu de 24 € TTC) ;
Consommation : **0,3181 € HT** (au lieu de 0,3084 € HT)
Soit **0,35 € TTC** (au lieu de 0,33 € TTC).

- **Questions diverses :**

Le Périscolaire est confié au Club des sports à compter de la rentrée 2013/2014, les tarifs sont validés et une subvention lui est accordée pour la mise en place du périscolaire ; un protocole présenté au conseil sera signé avec AACS pour la mise à disposition des locaux de l'école dans l'attente de l'acte notarié ;

Après s'être vu présenté les résultats de la consultation pour l'assistance juridique de la Commune le conseil prend connaissance des choix intervenus: Lot 1 : Contrat, DSP, marchés, personnel... **Cabinet Philippe Petit**, Lot 2 : Urbanisme : **Cabinet Adamas**.

Une mission d'assistance pour le développement des pistes VTT est confiée à M. Frédéric Salomone, Napali Sport Solutions.

Conformément à la loi 2013 660 du 22 juillet 2013, un montant mensuel de 436€05 pourra être versé au titre de la gratification des stagiaires, il est décidé d'en faire bénéficier le stagiaire actuellement accueilli à l'espace aquatique.

Monsieur le Maire rappelle les horaires de la Cérémonie du 70^{ème} anniversaire du Maquis des Confins qui se déroulera le Mardi 20 août 2013.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h45 après un tour de table, lors duquel sont abordés le dossier de la retenue collinaire et de sa capacité conforme au projet et à l'obtention par La SEM touristique de sa labellisation, premier pas du classement général de la station. A cette occasion le conseil remercie et félicite le personnel de l'OT pour son implication dans cette procédure.